



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Mélamine dans les aliments en provenance de Chine - Situation actuelle en Suisse

Berne, 13.10.2008 - Différents produits fabriqués en Chine contenant du lait en poudre ont été vérifiés concernant leur teneur en mélamine. Jusqu'alors, des traces de mélamine ont été détectées dans deux sortes de biscuits et dans des caramels. Pour l'heure, les autorités sanitaires suisses estiment que la santé de la population n'est pas menacée.

Le Laboratoire Cantonal de Genève a analysé la teneur en mélamine de 24 aliments en provenance d'Asie qui avaient été mis sur le marché dans différents cantons. Deux sortes de biscuits et des caramels ont révélé la présence de mélamine.

Cependant, ces traces de mélamine n'entraînent aucun risque pour la santé, à moins qu'un enfant âgé de 1 à 3 ans en consomme plus de 1 kg par jour, durant une période prolongée. Pour les adultes, ces produits ne représentent aucun danger. Par-contre, ces impuretés ne peuvent pas être tolérées. Les marchandises concernées ont donc été retirées du marché.

En outre, le Laboratoire Cantonal a analysé 12 préparations pour bébés en provenance d'Espagne, des Pays Bas, d'Allemagne et de Suisse. Aucun produit ne contenait de la mélamine.

Si la situation devait évoluer et que des produits mettant en danger la santé des consommateurs devaient se retrouver en Suisse, L'OFSP émettrait alors une mise en garde publique.

Adresse pour l'envoi de questions:

Office fédéral de la santé publique, Communication, Sabina Helfer, 031 322 95 05

Editeur:

Office fédéral de la santé publique

Internet: <http://www.bag.admin.ch>

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

[Contact](#) | [Informations juridiques](#)

<http://www.bag.admin.ch/aktuell/00718/01220/index.html?lang=fr>
